CASP LOIRE

COMMISSION DES ANCIENS SAPEURS-POMPIERS DE LA LOIRE

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Samedi 11 Février 2023

A

Saint Just en Chevalet

7h15 : Les premiers adhérents accompagnés de leur épouse arrivent, ils viennent du Nord, du Centre du Département, seul le Sud arrivera avec un certain retard du à quelques incidents lors de la prise en charge des personnes sur le trajet, mais enfin nous arrivons à l'heure, le trajet à été long pour certains il a fallu se lever tôt.
L'accueil se fait à la salle polyvalente sous la bienveillance de l'adjoint au chef de centre et d'une partie des personnels du CIS de Saint Jus en Chevalet qui nous offrent une collation, café, thé, sirops, pains au chocolat, croissants rien ne manque,

9h : Les accompagnantes et accompagnants qui le souhaitent prennent place dans un bus pour la visite d'une usine de tissage du velours pas très éloignée du site d'accueil, une visite de la Laiterie était prévue, mais une bactérie à empêché cette visite.

8h55 : les participants à l'assemblée sont invités à prendre place dans l'immense salle de sport transformée pour l'occasion en salle de réunion.

9h15 :c'est avec un peu de retard que le Président Raymond CHASSAIN déclare ouverte l'assemblée générale 2023, il salue les personnes et les autorités présentes et excuse toute les personnalités qui n'ont pas pu se libérer pour être présent aujourd'hui.

Avant de poursuivre il fait observer une minute de silence en mémoire des Sapeurs-Pompiers, anciens ou actifs et les conjoints, conjointes décédés depuis la dernière AG de Sant Jean de Bonnefonds.

Puis la parole est donnée à Monsieur le Maire pour qu'il nous parle de sa commune.

En quelques mots, il nous souhaite la bienvenue et décrit sa commune sur les points culturelle, sportif, économique.

Le président remercie Monsieur le Maire de cette présentation, il lui offre la cravate des ASP en lui précisent qu'elle est fabriqué à Panissières.

Il donne ensuite la parole au député qui nous salut chaleureusement, il nous parle des images bien tristes que l'assemblée nationale nous renvoies en ce moment par l'intermédiaire des médias.
Il nous fait part que le malus écologique appliqués aux véhicules d'incendie lors de leurs achat sera supprimés ce qui pourrai faire baisser les prix pour les acquisitions futures.

Quelques informations sur les retraite des Sapeurs Pompiers professionnels et volontaire qui pourrai ce voir octroyer 3 trimestres supplémentaires au bout de 15 ans d'ancienneté et ensuite d'un trimestre tout les 5 ans, ceci n'est qu'une demande formulée à l'article 22 dans le projet de loi de Fabien MATRAS et qui n'a pas encore était débattue à l'assemblée nationale, donc affaire à suivre.
Il nous remercie de notre écoute et nous gratifie de sa solidarité avec tous les Sapeurs-Pompiers professionnel ou volontaires, il quitte notre AG pris par d'autres engagements.

Parole est donnée à Madame la conseillère départementale qui nous assure de tous son soutien et de celui du Conseil Départemental aux acteurs de secours à nos concitoyens.

Le président Raymond CHASSAIN remercie Madame la Conseillère pour ces paroles rassurantes et fait lecture de l'ordre du jour de l'AG.

Comme le prévoie nos statuts, il demande l'approbation du compte rendu de la dernière assemblée générale qui a eu lieu à Saint Jean de Bonnefonds le 14/04/2022..

Aucune observation est faite le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

Il passe la parole au secrétaire général pour le rapport moral.
Le rapport moral est soumis à l'approbation de l'assemblée.

Contre 0
Abstention 0
Le rapport moral est approuvé à l'unanimité des présents.

C'est maintenant au Trésorier de présenter et expliciter le bilan financier.

Avec la contribution d'une projection de ce bilan le trésorier donne les chiffres et les informations concernant les recettes et les dépenses de l'association.

Les contrôleurs aux comptes sont alors mis à contribution.
.
Alain TARIT accompagné de Jean-Claude VERNEY donne quitus aux Trésoriers pour la bonne tenue des comptes et la facilité qui leur a été accordée pour avoir accès aux pièces comptables.

Le Président soumet le bilan financier à l'approbation.
Contre 0
Abstention 0

Le bilan financier est approuvé à l'unanimité des présents.

Puis vient le tour du Bilan de la Commission Voyage.

L'Animateur de la Commission, René BONFILS présente le bilan de l'année 2022 et présente les prévisions pour 2023, voyage annuel, congrès national, journée départementale et régionale, date et lieux, journée visites.
Il nous fait par de la remise d'un chèque de 300 Euros au musé des Sapeurs Pompiers de la Loire, qui cause Covid avait vu ses recettes diminuées et fait un appel aux aides, chèque remis lors d'une visite faite au musée des Sapeurs-pompiers de la Loire, 38 participants à cette journée.
Le voyage d'une journée au Puy de Dôme et les fontaines pétrifiantes de Saint Nectaire, avec collation du retour au CIS Crémeaux.
La journée détente régionale à Pierrelatte avec visite de la Ferme aux crocodiles.

Journée détentes Départementale à Boën sur Lignon en association avec Sail sous Couzan 130 personnes participent à cette journée.
Le congrès Nationale à Nancy, avec les visites de Verdun, Le fort de Douaumont, Colombey les deux églises.

Puis les projets pour 2023.
Sortie conviviale (comme le Musée des Sapeurs-Pompiers de la Loire).
Voyage une Journée direction le PAL.
Journée détente régionale à Villars les Dombes.
Journée détente Départementale Pouilly sous Charlieu
Le congrès National à Toulouse.
René BONFILS remercie les acteurs de la Commission Voyage pour leur travail.

Le compte rendu de la commission voyage est approuvé à l'unanimité des présents.

Le président félicite l'animateur de la commission voyages pour ce bilan.
En précisant que le travail effectué par René et les membres de la commission voyage est important et demande beaucoup d'investissement temps ainsi que quelques négociations ou René Excel.

Le président Raymond CHASSAIN clos l'AG ordinaire, pour ouvrir une AG extraordinaire, nos statuts devants subir quelques modifications.

Les articles suivants sont modifies
Chapitre 1 : 4/1-4/2-4/4-4/5-4/7-4/10
Chapitre 2 : Article 5-5/1-5/2 - articl6 - article 8
Chapitre 3 : Article 10

Le président soumet ces modifications au vote.
Contre 0
Abstention 0

Les modifications étant approuvées à l'unanimité, les Statuts seront déposés en préfecture par le Président, une copie sera transmise dans chaque centre.

Reprise de l'AG ordinaire.

Différentes informations sont données par le Président, sur les différentes allocations de fin de service, la réversion. Il précise qu'il ne faut pas oublier d'informer le SDIS et l'Union lors du décès d'un ancien ou d'une veuve pour faire évoluer les différentes prestations.
Les comités de soutien ou en est l'avancement ?
Le Lieutenant colonel GAY représentant le Directeur nous donne quelques infos, cela devrait être mis en place très prochainement, il nous précise que les personnes qui participerons à ces comités devront avoir un profit bien défini et serons bénévoles.

La Prochaine assemblée générale devrait avoir lieu normalement dans le secteur centre du Département, une demande est donc faite pour qu'un centre se propose pour nous recevoir en 2024.

Le Président Raymond CHASSAIN remercie toutes les personnes et services qui nous aides et nous soutiennent tout au long de l'année que se soit physiquement ou financièrement, il demande que de nouvelles recrues viennent nous rejoindre pour rajeunir le conseil d'administration de notre association.
Le Président Raymond CHASSAIN dit qu'il est temps de passer aux choses sérieuses et clos l'assemblée générale 2023.
Il est 11h15, il ouvre les festivités de Sainte BARBE en remerciant toutes les personnes qui ce sont impliquées dans l'organisation de cette assemblée générale.

Le verre de l'amitié étant offert par la municipalité de St Just en chevalet

Validé le 20/02/2023

Le Secrétaire général	Le Président
Christian Charbonnier	Raymond CHASSAIN